

Décision

Générale

colonial

Décision n° 885 du 5 août 1947 :

n° 885

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1947

Date de publication
5 août 1947

Date du numéro
31 août 1947

TEXTE INTÉGRAL

Youssef Souleiman est engagé en qualité d'auxiliaire journalier au salaire de 48 fr. 31 par jour, plus l'indemnité de cherté de vie et, éventuellement, les charges de famille. L'intéressé est mis à la disposition du chef du bureau des renseignements généraux. La présente décision prend effet pour compter du 10 juin 1947.